

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2010

MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ - (n° 2557)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 178

présenté par
M. Lenoir-----
ARTICLE 4

I. – À l'alinéa 3, substituer au mot :

« de base »,

les mots :

« nucléaire historique ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l'alinéa 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.